

Réponse de " Transports Ulysse " DU 04/02/ 2021

De : "transports-ulyse"
A : "association.escaillon@laposte.net"
Envoyé: jeudi 4 Février 2021 11:41
Objet : RE: Réclamation bus Ulysse ligne 22

Bonjour,

Nous avons bien pris connaissance de votre mail concernant l'évolution de votre demande, formulée au début de l'année 2020, concernant des nuisances issues du passage de lignes de bus dans votre quartier.

Nous vous informons que nous avons réalisé, à la demande de la ville de Martigues, un comptage de fréquentation de la ligne 22 et des circuits scolaires ainsi que des montées et descentes aux arrêts situés dans votre quartier.

Cette étude montre que sur une période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020, la ligne 22 affiche une moyenne d'environ 130 montées par jour et pour les services scolaires, elle se situe à 182 montées d'élèves par jour. Au regard de ces données issues de la billettique, il apparaît que les lignes desservant votre quartier sont pertinentes et répondent à un besoin de mobilité des habitants notamment pour leur déplacement domicile/étude.

Nous sommes conscients que le passage des véhicules à proximité de vos habitations peut être une source de nuisance, mais dans notre mission de service public, il n'est pas envisageable de réduire ou de modifier les tracés de ces lignes urbaines ou scolaires au vu de la fréquentation.

Veillez croire à l'assurance de notre parfaite considération.

Service Gestion Relation Clientèle
Métropole Aix-Marseille-Provence
Réseau Lebus/Ulysse

Notre réclamation du 03 /02/2021

De : association.escaillon@laposte.net <association.escaillon@laposte.net>

Envoyé : mercredi 3 février 2021 15:22

À : Nathalie HETSCH <nathalie.hetsch@ampmetropole.fr>; ulyse@lepilote.com

Cc : association escaillon <association.escaillon@laposte.net>

Objet : Réclamation bus Ulysse ligne 22

Bonjour Madame, Monsieur,

Nous revenons vers vous car vous nous annonciez dans ce courrier du 20/03/2020 le lancement d'une étude visant à connaître le besoin réel de service public sur la boucle appendice de la ligne 22. C'est celle qui traverse le quartier pavillonnaire de " L'Escaillon" et qui concerne les arrêts " TERRASSES BLEUES, Droits DE L'HOMME , GOUTON, GINOUX.

Depuis cette date, et malgré nos nombreuses relances, nous n'avons obtenu aucune réponse.

Pouvez vous nous confirmer la prise en compte de cette action ?

Nous rappelons simplement le constat au quotidien des aberrations absolument consternantes et incompréhensibles :

- Désaffection manifeste des utilisateurs pour des raisons de sécurité sanitaire .
- Malgré tout, maintien du passage de 108 bus de 45 places sur une plage de 13 heures , soit 1 bus / 8 Mn
- **Pas de montées ni de descente sur les arrêts précédemment cités**, car population de tranche d'âge moins demandeur et plus autonome en mobilité.
- Les arrêts sont installés en boucle facilement évitable sans compromettre la circulation de la ligne 22 dont nous ne contestons pas l'intérêt d'ensemble.

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et la prise en compte de cette adaptation .

Association.escaillon@laposte.net

Tel : 07 88 06 54 42